

Jean Chrysostôme Langelier, et alors un chèque de \$28,546 fut payé à la banque. L'honorable Honoré Mercier ne perdit pas ce mandat de vue ; dès son émission, il le retira chez le trésorier, vu qu'il était fait en faveur de Chrysostôme Langelier ; il porta alors à ce dernier un chèque sur la banque de Montréal et le lui fit endosser. Il porta alors ce chèque à la banque où il faisait affaire et y déposa l'argent à son propre compte.

Eh ! bien, M. l'Orateur, c'est avec difficulté que l'on a réussi à éclaircir ces faits l'autre jour, vu que le gérant de la banque de Québec, M. Dumoulin n'aimait pas, naturellement, à révéler des choses touchant les intérêts de ses clients. Néanmoins, nous avons pu découvrir que M. Mercier était entré en possession de cet argent qu'il avait mis à son propre crédit. M. Dumoulin nous a déclaré sous serment qu'avec cet argent l'honorable Honoré Mercier avait payé ses propres billets. Je ne divulgue aucun secret en disant qu'à cette époque M. Mercier était dans un besoin très pressant, attendu que la somme à son crédit, à la banque, était de \$8,28.

M. LANDERKIN : Est-ce là le chiffre exact ?

M. COCKBURN : Oui, et c'est plus qu'en possèdent beaucoup de gens. En tout cas, c'est tout ce qu'il avait à cette époque. Il décida alors de se montrer très libéral de cet argent qui lui était arrivé fortuitement, et il retira un chèque de \$39.90 en paiement de primeurs qui lui avaient été expédiées par M. Roumihac, épicier de Québec. C'était le lendemain du jour où il avait déposé le chèque, et à ce moment même l'inévitable Ernest Pacaud apparut sur la scène et réclame \$100. Il se met à s'amuser avec ces cent piastres, lesquelles, jusqu'à un certain point, venaient du gousset de ces pauvres gens, qui vivent le long de la mer. Alors, comme un honnête homme, M. Mercier fit ce qu'un bon nombre de gens ne font pas, c'est-à-dire qu'il paya son loyer qui était en souffrance, en donnant un chèque \$75 pour un mois. M. Mercier semble être un homme qui avait besoin de délassément ; il s'était, pendant longtemps, appuyé sur les ennuis et l'infortune de ces hommes, et c'est probablement avec des larmes dans les yeux qu'il dit à ses amis combien il avait été prudent en ne laissant pas la banque ou la compagnie manipuler l'argent, dans la crainte de quelque dépense déraisonnable.

Brisé sous le coup des ses émotions, il crut nécessaire de faire un petit voyage à New-York. Ainsi, à même cet argent, il donna à M. R. M. Stoking \$73.40 pour un billet de première classe pour New-York, vu qu'il était devenu premier ministre de la province de Québec. Il faut dire, cependant, à sa louange, qu'il n'était pas homme à laisser entièrement dans l'oubli ses amis abattus par le malheur ; il donna à Chrysostôme Langelier un chèque de \$17,500, à même cette somme de \$28,500. Ils croyaient probablement qu'avec \$17,500 il pourrait réussir à payer des dettes au chiffre de \$28,500.

Ces hommes avaient une foi étonnante dans leur talent pour la finance, car nous savons que le premier ministre Mercier, avec un modique revenu, trouva le moyen de vivre comme un prince, et il n'y avait aucune raison pour que Pacaud put, par quelque coup de bourse merveilleux, payer même au delà de \$28,564 de dettes, avec \$17,500. En tous cas c'est tout ce que lui donna M. Mercier. Ce dernier n'eut pas sitôt remis le chèque et donné

M. COCKBURN.

instruction d'aller soulager ces malheureux, que M. Pacaud revint à la charge réclamant sa petite part, et il reçut \$250.

Voilà pour le 26 et le 27 du mois. Nous arrivons maintenant au 28. Je trouve le compte de M. Jean Barbeau, pour de petites réparations à quelques-uns des palais de M. Mercier. On lui donna \$170 à compte, tandis que M. Charles Langelier qui avait habilement proposé le petit arrangement qui consistait à nommer un commissaire dans le genre de son frère pour régler ces comptes, recevait \$500.

La journée du 29 est un peu plus obscure, vu que l'on avait pris le soin de faire les chèques payables au porteur. Un de ces chèques est de \$1,000, un autre de \$50, un autre de \$26, et comme M. Mercier était probablement à New-York il jugea nécessaire d'avoir encore un peu d'argent et il retira une couple de mille piastres pour lui.

Comme il n'y a rien de mesquin chez cet homme, le 5 décembre il donna à son frère un chèque de \$600, de cet argent et il régla généreusement un compte de \$736 dont le paiement était retardé depuis quelque temps.

Il règle une obligation de \$1,000 à la banque ; puis il donne \$22 à M. Perry pour des meubles, en outre d'un billet de \$269.25 pour le club de la garnison de Québec. Quelle partie de cette somme fut dépensée pour du vin de Champagne de la meilleure marque, des cigares de la meilleure qualité, cela pour conserver ses amis, je ne saurais le dire—je n'étais pas là ; mais je ne suis pas surpris qu'il ait fallu dépenser \$269.25 pour consoler M. Mercier et ses amis dans leur malheureuse position. Nous savons que, même chez les hommes les plus forts, une faible goutte de stimulant ou un verre de champagne mousseux produit une gaieté toute spéciale et nous fait oublier les ennuis présents.

Le jour suivant M. Mercier paya un compte à M. Pacaud—M. Mercier l'avait dévancé cette fois. M. Pacaud reçut de lui \$500, ce jour-là, et le même jour l'on paya à E. Morency et Frères, fabricants de cadres, la somme de \$15.50 pour encadrer, tout probablement, la gravure de la jolie madame "une telle." Nous ne donnerons pas de nom ; mais en tous cas cette somme fut payée. La Banque des Marchands reçut \$190.40, et M. Mercier expédia à New-York une traite de \$500 pour payer ses menues dépenses, en outre des \$2,000 touchées précédemment.

Puis vient une somme de \$1,200 en paiement d'une paire de chevaux, chose dont je ne parlerai pas maintenant.

M. J. C. Langelier, le commissaire, reçut \$200 ; mais c'était un grand financier, et c'est à nous de déterminer quel faible pourcentage il a pu réaliser sur les \$17,500, alors que la gratitude forçait ces pauvres infortunés d'accepter une faible somme en paiement de toutes leurs réclamations.

Il faut dire de M. Mercier qu'il y a du bon en lui, car je vois qu'il donna à sa femme, en une seule fois, \$125.

M. Pacaud apparaît encore le jour suivant et réclame \$500 de plus. Puis un autre membre de la famille, ou peut-être le même membre de l'illustre brigade reçut \$818, le compte entier étant réglé par le paiement de \$774.70, et \$1,000, laissant M. Mercier avec une balance excédant encore les \$8.28 qu'il avait lorsqu'il mit la main sur l'argent de la Banque d'Ontario et décida de s'en servir pour ses fins personnelles. Or dans ces circonstances, après ce que j'ai dit, en présence du fait que cette Cham-